



Assemblée générale du 14 novembre 2018
Extrait des délibérations

Délibération sur le budget rectificatif 2018

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes réunie le 14 novembre 2018,

- Vu l'article R.712-22-1 du code du commerce,
- Vu la présentation faite du budget rectificatif 2018 au Bureau du 17 octobre 2018,
- Vu l'avis de la commission des finances du 07 novembre 2018,

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver le budget rectificatif 2018.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum :	61	Voix pour :	106
Présents :	61	Voix contre :	0
Représentés :	45	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme
Le 19 novembre 2018, à Lyon
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND